

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX – TRAVAIL – PATRIE

REGION DE L'EXTREME – NORI

DÉPARTEMENT DU MAYO-
DANAY

COMMUNE DETCHATIBALI

COMMISSION INTERNE DE
PASSATION DES MARCHÉS



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work - Fatherland

FAR NORTH REGION

MAYO-DANAY DIVISION

TCHATIBALI COUNCIL

INTERNAL TENDER
BOARD

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 02/2025/DC/C-TCHATIBALI/CIPM-AG

DU 28/4/2025 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DANS LES CENTRES DE SANTE INTEGRES DE
GANE LOT1 ET DE KADA'A LOT2, ARRONDISSEMENT DE TCHATIBALI DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION
DE L'EXTRÊME-NORD

Le Maire de la Commune de Tchatibali, Autorité Contractante, lance un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation pour l'équipement en matériel médical dans certains Centres des Santés Intégrés de l'Arrondissement de Tchatibali, Gane et Kada'a), Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord.

1. Consistance des prestations

La consistance de la fourniture, objet de la présente Demande de Consultation, porte sur l'équipement en matériel médical dans les Centres de Santé Intégrés de Gane et Kada'a respectivement lot1 et lot2 en conformité avec les prescriptions du Descriptif de la Fourniture.

2. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine.

Par la présente consultation, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les **informations authentiques** qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leur dossier.

3. Financement

La fourniture, objet de la présente Demande de Cotation, est financée par le Budget Investissement Publics du MINSANTE, Exercice 2025 pour un coût prévisionnel de Dix Millions (10 000 000) de Francs CFA TTC par lot.

4. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Tchatibali.

5. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier de Consultation peut être obtenu à la Mairie de Tchatibali, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **Quarante mille (40 000) francs CFA**, auprès de la Recette Municipale de Tchatibali.

5. Remise des Offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un **(01)** original et six **(06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier de Consultation, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Mairie de Tchatibali auprès du secrétariat général, au plus tard le **23/5/2025 à 13 heures**, heure locale et devra porter la mention:

«AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION

N° 02/ 2025/DC/C-TCHATIBALI/CIPM-AG

DU 28/4/2025 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DANS LES CENTRES DE SANTE INTEGRES DE GANE LOT1 ET DE KADA'A LOT2, ARRONDISSEMENT DE TCHATIBALI DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD

FINANCEMENT : Budget d'Investissement Public du MINSANTE

EXERCICE 2025, IMPUTATION :

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

6. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra, joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (selon le modèle) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances, d'un montant de **Deux cent mille (200 000) de francs CFA**, par lot et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

7. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 23/5/2025 à 14 heures précises dans la salle de réunions de la Commune de Tchatibali, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

8. Critère d'évaluation

Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier de Consultation relatives notamment à la recevabilité des pièces Administratives, à la conformité de l'offre technique, aux spécifications techniques du Dossier de Demande de Cotation et à la qualification du candidat.

8.1 Critères éliminatoires

Les principaux critères éliminatoires porteront sur :

1. L'absence de la caution de soumission ;
2. La présentation d'une pièce administrative non conforme et non régularisée dans un délai n'excédant pas 48 heures suivant l'ouverture des plis ;
3. La fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
4. L'absence d'au moins une (01) référence dans le projet de la fourniture ou d'équipement ;
5. Le Candidat déclaré non qualifié après analyse à base des critères essentiels ;
6. Le Candidat n'ayant pas abandonné de marche au cours de deux (02) dernières années ;
7. L'omission d'un Prix Unitaire Quantifié.

Sous peine de rejet la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces originales ou en copies certifiées conformes .ces justifications administratives doivent être datées de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Les cautionnements présentés par les soumissionnaires doivent être assortis des récépissés des consignations délivrés par la CDEC

8.2 Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1	La présentation de l'offre (conformité de la composition de l'offre par rapport aux prescriptions du Dossier de Consultation, pièces dans l'ordre et intercalaires de couleur)	Oui/non
2	Reference de l'entreprise : production d'au moins cinq(05) copies de lettre-Commandes exécutées par l'entreprise pour les deux dernières années (1 ^{ere} et dernière pages + PV de réception) de fourniture des équipements médicaux	Oui/non
3	Chiffre d'affaire d'au moins 30 000 000 (trente millions) francs CFA	Oui/non
4	La preuve d'acceptation de la Lettre -Commande : Projet de Lettre -Commande paraphé sur chaque page et dument signé et daté à la dernière page	Oui/non

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu **quatre (0) 4« OUI » sur quatre (04)** à l'évaluation technique seront admis à l'analyse financière.

9. Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet avis de consultation, le délai de réponse est fixé à vingt (20) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'avis de consultation.

10. Durée de la validité de l'offre

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres

11. Attribution

La Lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire présentant l'offre conforme pour l'essentielle à toutes les prescriptions du présent Dossier de Consultation et ayant présenté la partie financière évalué la moins-disante.

12. Dénonciation

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants :
673 20 57 25 / 699 37 07 48.

TCHATIBALI, le 28 Avril 2025

Le Maire de la Commune de Tchatibali

Annulations / Autorité Controverse

- PREFET MAYO DANAY (pour information)
- MINMAP /DGMI (pour information)
- MINDEVEL/MD (pour information)
- PRESIDENT/ CIPM (pour action)
- ARMP (pour publication au JDM)
- AFFICHAGE /ARCHIVES (pour information et mémoire)



Samy

Dodembe Gilbert 6

REPUBLIC DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'EXTREME-NORD

DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY

COMMUNE DE TCHATIBALI

SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

FAR NORTH REGION

MAYO DANAY DIVISION

TCHATIBALI COUNCIL

GENERAL SECRETARY

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 12/AOND/C/TCHATIBALI/SG/CIPM-AI/2025 DU 28/4/2025 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE
LA MINI-ADDITION D'EAU POTABLE A ENERGIE SOLAIRE DE WIBIWA, ARRONDISSEMENT DE TCHATIBALI,
DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD.

1 - OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Le Maire de la Commune de Tchatibali, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère de la Décentralisation du Développement Local (MINDEVEL), Exercice 2025, un Appel d'Offres National ouvert en vue de réhabilitation de la mini-adduction d'eau potable à énergie solaire à Wibiwa, Arrondissement de Tchatibali, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord.

Les prestations sont détaillées dans l'article II du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) joint au Dossier d'Appel d'Offres.

2. CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux à réaliser comprennent notamment :

- Etude d'implantation ;
- Installation de chantier ;
- Réalisation du forage
- Essai de pompage ;
- Aménagement de la tête du forage ;
- Construction du réservoir ;
- Fourniture et pose de la pompe solaire ;
- Construction grillage de protection des panneaux solaires;
- Construction de la borne fontaine ;
- Raccordement des différents ouvrages ;
- Mise en service des ouvrages ;
- Formation de l'équipe locale d'entretien ;
- Fourniture d'une caisse à outils.

3 - PARTICIPATION ET ORIGINE

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans les travaux d'adduction d'eau en milieux rural et urbain et ayant leur domicile ou siège social au Cameroun.

4 - FINANCEMENT

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, BIP MINEE, EXERCICE 2025 imputation :

5 - CONSULTATION DU DOSSIER D' APPEL D' OFFRES

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Tchatibali dès publication du présent avis.

6 - ACQUISITION DU DOSSIER D' APPEL D' OFFRES

Le dossier peut être obtenu auprès des services de la commission interne de passation des Marchés de la Commune de Tchatibali dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Vingt cinq mille (25 000) francs CFA** payable à la Recette Municipale de Tchatibali.

7 - REMISE DES OFFRES

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devront être déposés contre récépissé dûment signé dans les services du Secrétaire Général de la Commune de Tchatibali, au plus tard le **23/5/2025 à 13 heures précises**, et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 12/ADNO/C/TCHATIBALI/SG/CIPM-AI/2025 DU 28/4/2025 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA MINI-ADDITION D'EAU POTABLE A ENERGIE SOLAIRE DE WIBIWA, ARRONDISSEMENT DE TCHATIBALI, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD.

"À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DÉPOUILLEMENT"

8. RECEVABILITE DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une **caution de soumission** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce II du DAO, d'un montant de **Deux cent quarante mille (240 000) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les cautionnements présentés par les soumissionnaires doivent être assortis des récépissés des consignations délivrés par la CDEC

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet....), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de **moins de trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la **caution de soumission** délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

9. OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des plis se fera en un temps: ouverture des **pièces administratives, techniques et financières**. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **23/5/2025 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Tchatibali. Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'appel d'Offres sera déclarée irrecevable

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

10. DELAI D'EXECUTION

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois.

11. PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES

- ✓ L'absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif peut entraîner l'élimination de l'offre;
- ✓ Offres financières incomplète ;
- ✓ Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié ;
- ✓ Pièces falsifiés ;
- ✓ La déclaration sur l'honneur par le soumissionnaire de n'avoir pas abandonné un chantier ces trois dernières années ;
- ✓ N'avoir pas un projet en cours d'exécution dans la Commune pour l'exercice précédent.

12. PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Le chiffre d'affaire : **oui /non** ;
- L'accès à une ligne de crédit ou autre ressources financières: **oui /non** ;
- Les références de l'entrepreneur ou prestataire : **oui /non** ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels : **oui /non** ;
- L'expérience du personnel d'encadrement : **oui /non** ;

Le non-respect de trois (03) critères entraîne l'élimination de l'offre.

La note technique minimale requise pour la qualification de l'offre technique est de **3/5 oui**.

13. ATTRIBUTION DES LOTS

Le présent marché est constitué d'un (01) lot.

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été retenue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la moins-disante.

14. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès des services de la Commune de Tchatibali, Tél : 695 54 98 97

Tchatibali , le 28 Avril 2025

Le Maire de la Commune



AMPLIATIONS:

- MINMAP /DGMI (pour information)
- PREFET Mayo-Danay (pour information)
- PRESIDENT/ CIPM (pour action)
- ARMP (pour publication au JDM)
- DDMAPMO/SPM (pour archivage)
- AFFICHAGE /ARCHIVES (pour information et mémoire)